

Pendant cette crise sanitaire, les familles ont naturellement renoué avec certaines pratiques de leurs aïeux. La promenade dominicale a ainsi connu un franc succès et certains quartiers de Pertuis qui ont conservé un caractère rural ont vu affluer ces troupes sympathiques. Que du bonheur! La marche est un moment de détente pour le corps et l'esprit. Pratiquée en famille et entre amis, la marche renforce aussi les liens et permet des échanges apaisés.

Le club de randonnée les Mille Pattes de Pertuis se réjouit de ce regain d'intérêt pour la marche. Son conseil d'administration, qui a mené une réflexion à ce sujet, souhaite ouvrir ses activités aux familles en essayant de leur permettre de passer de la marche dominicale à la randonnée abordable pour une majorité de marcheurs du dimanche.

Les bénéfices pour les familles volontaires peuvent être multiples. Les animateurs du club qui ont l'habitude de reconnaître des itinéraires ont dans leurs besaces une palette de randonnées qui peuvent être sélectionnées à la fois pour la découverte de lieux intéressants et pour une bonne accessibilité à un grand nombre. La découverte sera aussi sociale en permettant à tous de voir de nouveaux visages et en partageant un moment de détente.

Quelles sont les propositions du Mille Pattes?

Le Mille Pattes propose , à titre expérimental, 2 randos familles avant l'été:

la première rando **le dimanche 27 mars** se fera à **Mirabeau** sur les hauteurs du Saint Sépulcre qui offre de jolis points de vue, (Animateur : Jean-François Broquet, tel 0689176504)

la seconde rando **le dimanche 22 mai** pour découvrir les Moures près de **Forcalquier**. (Animateur : Jacques Audar : tel 0665088956)

Les familles intéressées peuvent s'inscrire sur le site du Mille Pattes en cliquant sur ce lien ou en téléphonant à l'animateur et en indiquant les noms et prénoms des participants. Les enfants sont les bienvenus sous la responsabilité d'au moins un parent participant mais de préférence au dessus de 8 ans ou s'ils peuvent être portés par les parents pendant toute la randonnée. Les personnes seules sont aussi les bienvenues! Les animaux de compagnie ne sont pas recommandés car ils peuvent être source d'accident dans un groupe.

Les inscriptions à ces 2 randonnées sont **GRATUITES**. Le club des Mille Pattes signalera ces 2 évènements exceptionnels à son assureur qui les couvrira.